

CIC 2025 Courses 9 et 10

18 et 19 OCTOBRE 2025

FICHE COURSE TYPE RIR

1. REGLES APPLICABLES:

Les RIR, l'avis de course, la fiche course

Avant la course, un briefing obligatoire aura lieu 15 minutes avant le départ sur la zone de départ et par VHF 77 pour expliquer le déroulement de la régates.

Si le pavillon Y est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.

2. PROGRAMME DES COURSES

Voir Avis de Course.

3. LES PARCOURS

Localisation de la zone de course : Golfe de Fréjus - Saint Raphaël

Description du parcours : parcours selon du règlement du CIC 2025 et les parcours du CNSR voir rubrique <https://www.cnsr.fr/les-regates-en-pratique/>

Le nombre de tours à effectuer sera donné par VHF

Description des marques :

Marque de départ : bouée gonflable BLANCHE

Marque de dégagement : bouée VERTE en fonction de la direction du vent.

Marques X et Y : bouées gonflables JAUNE à laisser à bâbord.

Description de la ligne de départ / entre la bouée blanche et le bateau comité.

Ligne d'arrivée : entre le bateau comité et une bouée crayon jaune après avoir laissé la bouée blanche de départ à bâbord.

Procédure de départ : conforme à la RCV 26 (procédure en 5 minutes)

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément à la description du parcours en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 10 minutes après ce signal sera classé non partant (DNS).

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

Sans objet

5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux disqualifiés (départ (OCS), parcours, incidents et litiges) sur le tableau d'affichage situé sous la voute au CNSR.

5.1 PENALITES

Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon de couleur « Rouge ». La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :

S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,

Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.

Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2 GESTION DES LITIGES A TERRE

Les litiges seront traités dans les 60 minutes après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

Décisions possibles :





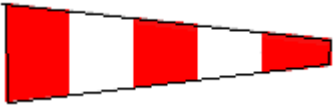





- pas de règle enfreinte.
- règle enfreinte, disqualification (DSQ).

6. ABANDON En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

7. CLASSEMENT

Règlement du Challenge Inter Clubs 2025

8. CANAL VHF 77

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillons de Série selon les classes du CIC 2025	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course »
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur A »	Course annulée. Plus de course aujourd'hui
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « S »	Le parcours a été réduit
	Pavillon « Y »	Porter la brassière